



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# ADR 8.2 RECYCLAGE CITERNE

Dernière mise à jour le 08/11/2024.

## OBJECTIF

Recycler les connaissances nécessaires au transport routier de marchandises dangereuses en citerne, conformément à l'ADR en vigueur et l'Arrêté TMD,  
Obtenir le certificat ADR spécialisation citerne.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les prescriptions générales de la réglementation,  
Connaître les obligations et les responsabilités lors du transport de matières dangereuses en citerne.

Tarif nous consulter

Réf. TRM08

Contact 0297611182  
contact@poleformation.bzh  
<https://www.poleformation.bzh/>

## PUBLIC CONCERNÉ

Conducteur de transports routier avec une formation initiale en ADR de citerne

## PRÉ-REQUIS

- Avoir un certificat de formation conducteur ADR 8.2 Base, en cours de validité
- Avoir le certificat Conducteur ADR 8.2 Citerne en cours de validité



Niveau

**Autres formations  
professionnelles continues**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**4 mini > 20 maxi**



Durée

**14 heures / 2 jour(s)**

✂ Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



# PROGRAMME

Accueil des stagiaires  
Équipements spécifiques des véhicules-citernes  
Opérations de chargement et de déchargement  
Signalisation et placardage des véhicules-citernes  
Documents spécifiques concernant les citernes  
Circulation et stationnement des véhicules  
Accidentologie spécifique aux véhicules-citernes

## INTERVENANT(S)

Formateur ADR

## ÉVALUATION

Épreuve certificative en fin de formation.

## ATTRIBUTION FINALE

Carte ADR 8.2 citerne

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de ADR 8.2 RECYCLAGE CITERNE